

Majesté,

La croissance mondiale s'est limitée à 3,1% en 2015, freinée par un net ralentissement dans les pays émergents et en développement. En Chine, la politique de rééquilibrage de l'économie s'est reflétée sur la croissance qui a enregistré son rythme le plus bas depuis 25 ans, tandis qu'au Brésil et en Russie, le PIB a connu une forte contraction. L'Inde a toutefois constitué l'exception, la dynamique de l'activité s'étant de nouveau améliorée favorisée par les réformes structurelles.

En revanche, bien qu'à un rythme encore lent, la reprise s'est poursuivie dans les pays avancés. Dans la zone euro, la croissance a connu une notable accélération, soutenue par l'assouplissement monétaire et la baisse des prix de l'énergie. Aux Etats-Unis, elle s'est consolidée grâce à la vigueur de la consommation privée, la demande extérieure ayant été par contre négativement impactée par l'appréciation du dollar. Sur les marchés du travail, la situation s'est davantage améliorée, avec un recul quasi-généralisé du chômage, qui est resté toutefois à des niveaux élevés dans certains pays partenaires européens.

Reflétant notamment la forte décélération des importations des économies émergentes, le commerce mondial a affiché un net ralentissement. A l'inverse, les flux d'investissements directs étrangers ont marqué une importante hausse, bénéficiant aux économies développées, notamment les Etats-Unis.

Sur le marché des matières premières, l'offre abondante ainsi que l'affaiblissement de la croissance et de ses perspectives au niveau des principaux pays importateurs se sont traduits par une accentuation de la baisse des cours, particulièrement ceux des produits énergétiques. Cette évolution a contribué à la forte décélération de l'inflation dans les pays avancés où elle s'est établie à des niveaux proches de zéro.

Les conditions financières se sont globalement améliorées dans les pays développés, avec un nouveau recul des taux souverains et une hausse des principaux indices boursiers. De même, le taux de croissance du crédit bancaire au secteur privé est devenu positif pour la première fois depuis trois ans dans la zone euro et a poursuivi sa consolidation aux Etats-Unis.

Au niveau des politiques monétaires, la BCE, pour soutenir la reprise économique, a renforcé ses mesures d'assouplissement quantitatif tout en maintenant son taux directeur proche de zéro. Pour sa part, la Réserve Fédérale américaine, après avoir mis fin à son programme de rachat d'actifs en 2014, a relevé en décembre 2015 les taux des fonds fédéraux pour la première fois depuis 2006. Cette désynchronisation des cycles monétaires des Etats-Unis et de la zone euro a contribué à la forte appréciation du dollar.

L'année a également connu plusieurs événements importants ayant trait au système monétaire international. Il s'agit notamment de la ratification, après trois ans de retard, des réformes 2010 relatives aux quotes-parts et à la gouvernance du FMI ainsi que de la décision d'intégration de la monnaie chinoise dans le panier du DTS. Par ailleurs, deux nouvelles institutions financières ont été créées, la Nouvelle Banque de Développement par les BRICS et la Banque Asiatique d'Investissement pour les Infrastructures par la Chine.

Au niveau national, l'atonie des secteurs non agricoles s'est poursuivie, la progression annuelle de leur valeur ajoutée étant restée limitée à 2,1% depuis 2013, contre une moyenne de 4,7% entre 2003 et 2012. Par branche, l'activité en 2015 s'est contractée dans l'industrie minière et le tourisme, a ralenti dans les secteurs non marchands et dans le BTP et s'est accélérée dans l'industrie de transformation. La croissance globale s'est toutefois améliorée de 2,6% à 4,5%, portée par une production céréalière record. Du côté de la demande, la consommation des ménages a connu une nette décélération, celle des administrations publiques a maintenu le même rythme d'augmentation, alors que l'investissement a enregistré sa deuxième baisse consécutive. Pour ce qui est de la demande extérieure nette, sa contribution à la croissance est ressortie de nouveau positive et en nette amélioration.

La faiblesse des activités non agricoles continue de se refléter sur le marché du travail. Après une création de 129 mille postes en moyenne entre 2003 et 2014, l'économie nationale n'a généré que 33 mille emplois en 2015. En regard, le taux d'activité a accusé un recul sensible et le taux de chômage est ressorti en conséquence en légère diminution à 9,7%. Cet indicateur s'est cependant aggravé parmi les diplômés et les jeunes notamment dans les villes où près de 4 jeunes sur 10 sont au chômage. Le niveau bas du taux d'activité et sa baisse tendancielle deviennent de plus en plus préoccupants, une personne sur deux en âge d'activité se trouve aujourd'hui en dehors du marché du travail. Parmi les femmes, cette proportion atteint plus de 75%, reflétant ainsi une faible participation de la femme au marché du travail et partant, au développement du pays.

S'agissant de l'évolution des prix, l'inflation s'est accélérée de 0,4% à 1,6%, tirée par la hausse des prix des produits alimentaires à prix volatils et de certains produits réglementés, alors que ceux des carburants, indexés sur les cours internationaux, ont enregistré une importante baisse. Pour sa part, l'inflation sous-jacente est restée quasi-stable à 1,3%.

Sur le plan des équilibres macroéconomiques, la situation a poursuivi son amélioration, favorisée notamment par le repli des cours des produits énergétiques, par l'afflux important d'investissements directs étrangers ainsi que par les rentrées de dons des partenaires du CCG.

Ainsi, pour les finances publiques, le redressement observé depuis 2013 s'est consolidé avec un nouvel allègement du déficit budgétaire à 4,4% du PIB, conséquemment à l'amélioration des recettes fiscales, mais surtout à un allègement de plus de moitié de la charge de compensation. La progression de la masse salariale a connu une hausse limitée et son ratio au PIB est revenu à 10,5% alors que les dépenses d'investissement ont pour leur part enregistré un accroissement, dépassant de près de 20% le montant programmé. Dans ces conditions, l'endettement public a continué sa tendance haussière, le ratio de la dette du Trésor au PIB ayant augmenté à 64,1% et celui de la dette publique à 80,4%.

Pour ce qui est des comptes extérieurs, le déficit du compte courant a poursuivi son atténuation, revenant à 1,9% du PIB après avoir atteint 9,5% en 2012. Le déficit commercial s'est allégé de 19,2%, résultat essentiellement de la baisse de la facture énergétique, de la poursuite du dynamisme du secteur automobile, devenu depuis 2014 le premier secteur à l'export, et de la hausse des exportations de phosphates favorisée par l'appréciation du dollar. Pour les autres rubriques du compte courant, les recettes voyages, en dépit du climat d'insécurité dans certains pays de la région, ont accusé une baisse limitée à 58,6 milliards de dirhams et les transferts des MRE ont enregistré une nouvelle hausse atteignant 61,7 milliards de dirhams dont près du cinquième provient des pays du CCG. Ces partenaires sont également à l'origine d'importants flux d'investissements directs étrangers et de dons. Ils ont contribué à hauteur de 30% aux entrées d'IDE qui ont atteint près de 40 milliards de dirhams en 2015. Au total, les réserves de change se sont sensiblement renforcées, s'établissant à fin 2015 à un niveau équivalent à 6 mois et 24 jours d'importations de biens et services contre 5 mois et 9 jours à fin 2014.

Cette amélioration des réserves a induit une importante baisse des besoins de liquidités des banques, revenant à 32,7 milliards de dirhams en moyenne hebdomadaire. Dans ce contexte, tout en adaptant le volume de ses injections de liquidités, Bank Al-Maghrib a poursuivi l'orientation accommodante de sa politique monétaire. Elle a ainsi maintenu son taux directeur à 2,5% et a continué en parallèle la mise en œuvre de son programme de soutien au financement des très petites, petites et moyennes entreprises. En outre, en vue d'améliorer la transmission de ses décisions, la Banque a introduit en juillet 2015 une nouvelle règle de répartition de ses avances à 7 jours favorisant notamment les banques qui déploient plus d'efforts en matière d'octroi de crédit. Cette orientation a contribué à la détente des taux sur les différents marchés. Toutefois, la progression du crédit au secteur non financier est restée limitée, avec en particulier une contraction des prêts aux entreprises. Cette évolution refléterait essentiellement une faiblesse de la demande dans un contexte marqué par l'atonie des activités non agricoles et le recul des besoins de trésorerie des entreprises importatrices de produits pétroliers.

L'amélioration de la liquidité de l'économie et la baisse des taux d'intérêt n'ont pas profité au marché boursier. L'indice de référence a enregistré une contreperformance de 7,2% et le volume de transactions est demeuré faible. Ce manque de profondeur, persistant depuis plusieurs années, constitue un facteur défavorable pour Casablanca Finance City qui a poursuivi cependant son développement, avec plus d'une centaine d'institutions internationales qui ont opté pour le statut CFC. Ces avancées lui valent aujourd'hui la reconnaissance de la communauté financière internationale, comme en témoigne son classement comme premier centre financier du continent africain.

Le système bancaire demeure solide et bien capitalisé, en ligne avec les normes internationales. Cependant, le ralentissement du crédit et les dépréciations opérées sur son portefeuille de prêts n'ont pas manqué d'impacter sa rentabilité qui a toutefois bénéficié de la bonne tenue des résultats de ses activités à l'étranger, particulièrement en Afrique. Au plan de la surveillance du secteur, plusieurs chantiers de réforme ont été entrepris pour une meilleure maîtrise du risque de crédit et de concentration ainsi que pour la prévention des risques liés à la cybercriminalité. Pour les activités bancaires transfrontalières en particulier, la coordination avec les régulateurs des pays d'accueil a été renforcée avec la signature de deux nouvelles conventions.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle loi bancaire, Bank Al-Maghrib, en partenariat avec les autorités concernées, a finalisé une grande partie de la réglementation afférente notamment à la finance participative, et a enclenché le processus de dépôt des demandes d'agrément. En outre, elle a œuvré dans le cadre d'une approche concertée à la mise en place des mesures d'accompagnement nécessaires pour favoriser cette nouvelle industrie financière, en particulier au niveau des cadres fiscal et juridique et d'un marché de sukuk souverains.

Par ailleurs, les efforts déployés par la Banque pour améliorer l'accès aux services financiers se sont poursuivis. L'extension du réseau bancaire a permis de rehausser le taux de bancarisation de la population à 68% de même la fondation d'éducation financière a mené plusieurs actions de sensibilisation en élargissant la population cible notamment aux très petites entreprises. Au surplus, l'élaboration d'une stratégie globale triennale d'inclusion financière avec l'ensemble des parties prenantes et dans un cadre de gouvernance approprié permettrait de renforcer les avancées réalisées.

La Banque s'active également dans la promotion d'une finance plus responsable, tenant compte des préoccupations environnementales et sociales. Elle a engagé, en ce sens, un plan d'action favorisant l'alignement coordonné et progressif du secteur bancaire sur les besoins de développement durable. Ce plan sera inscrit parmi les engagements du Royaume pour lutter contre le changement climatique dans le cadre le COP 22.

Les progrès réalisés par notre système financier ont été confirmés lors de sa dernière évaluation, menée en avril 2015 conjointement par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale. Cet exercice a démontré la solidité et la résilience du système bancaire, tout en identifiant un certain nombre d'opportunités d'amélioration que la Banque et les autres pôles concernés s'attachent à concrétiser.

Majesté,

A la lecture de ces évolutions, notre pays aura réalisé des avancées importantes, avec notamment un redressement sensible des équilibres macroéconomiques et une amélioration de son attractivité et de son rayonnement. Ces progrès lui sont reconnus par les institutions et les investisseurs internationaux, comme en témoignent les flux importants d'investissements dont il bénéficie, le renouvellement de son accord au titre de la ligne de précaution et de liquidité avec le FMI et les appréciations positives des agences de notation.

Grâce aux grands chantiers économiques, sociaux et institutionnels lancés depuis le début des années 2000, notre pays dispose aujourd'hui d'une infrastructure institutionnelle et économique conséquente. Cet environnement favorable lui a permis une nette accélération de la croissance et des avancées notables sur le plan du développement humain.

Ces réalisations sont certes des acquis précieux qui gagneraient à être consolidés, mais force est de constater cependant que le rythme du progrès s'est inscrit ces dernières années dans une tendance baissière. En effet, malgré la conjonction de plusieurs facteurs favorables aussi bien internes qu'externes, l'atonie des activités non agricoles et de l'emploi se poursuit, notre tissu productif se fragilise et les progrès sur le plan du développement humain restent en deçà des attentes et faibles en comparaison internationale.

Une telle situation nous amène à nous interroger sur nos politiques et nos stratégies et nous interpelle sur la capacité de notre modèle de développement à continuer à répondre aux attentes et aspirations de nos concitoyens. C'est ce questionnement qui a été au centre du discours du Trône de juillet 2014, appelant à une nouvelle approche dans l'élaboration des politiques publiques plaçant le capital immatériel au centre des priorités.

Le modèle basé sur la demande intérieure comme moteur de la croissance qui a prévalu jusqu'à présent a montré ses limites. Outre la faiblesse de la croissance et de la création d'emplois, la sensible détérioration ces dernières années des déficits jumeaux, l'aggravation du niveau d'endettement et la persistance d'un faible niveau de compétitivité de notre tissu productif sont autant de signes de fragilité qui reflèteraient son essoufflement.

Aujourd'hui, notre pays a besoin d'initier une véritable refonte de ce modèle et une série de ruptures au niveau de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques. L'industrialisation, créatrice de valeur ajoutée et d'emplois de qualité devrait être au centre de ces mutations à côté des autres stratégies sectorielles lancées ces dernières années mais dont les résultats jusqu'à présent restent contrastés. La dynamique à l'export du secteur automobile et, dans une moindre mesure, de certains autres métiers mondiaux se poursuit, mais les effets d'entraînement sur l'économie demeurent encore limités. A cet égard, la mise en place d'écosystèmes est une orientation prometteuse qui devrait, si les objectifs qui leur sont assignés se matérialisent dans des délais raisonnables, améliorer les résultats de ces stratégies et renforcer les petites et moyennes entreprises, épine dorsale du tissu industriel.

Ce constat rappelle encore une fois la nécessité d'évaluer le rendement de ces plans sectoriels, leur phasage et leur cohérence d'ensemble. Cette évaluation devrait être systématique et revêtir un caractère institutionnel à travers la mise en place de dispositifs ou d'entités dédiées, permettant une analyse ex-ante, un suivi régulier et rapproché pour opérer les ajustements éventuels dans des délais appropriés. Plus globalement, nous estimons que pour un meilleur encadrement du développement économique et social de notre pays, la mise en place d'une planification stratégique serait appropriée. Celle-ci permettrait de mieux répondre aux exigences d'une vision globalisée et cohérente, avec une priorisation des objectifs et une optimisation dans l'utilisation des ressources.

Sur le plan de notre politique d'ouverture, les difficultés économiques persistantes auxquelles fait face la zone euro, notre partenaire traditionnel, et l'inertie de l'intégration maghrébine confortent l'orientation vers la diversification des partenariats en particulier en direction de l'Afrique et des pays du CCG ainsi que vers les pays influents sur la scène économique et politique internationale. Elle permet aussi bien à notre système bancaire qu'à nos entreprises de s'appuyer sur de nouveaux relais de croissance et de consolider la position du Maroc en tant que plateforme de transition entre l'Afrique et le reste du monde. La réussite de ces partenariats nécessite cependant un suivi rapproché des autorités et une mobilisation par les opérateurs de moyens à la hauteur des engagements pour que notre pays préserve son statut de partenaire crédible.

Le choix de l'ouverture fait par notre pays nous a amené à initier ces dernières années une réflexion sur l'opportunité d'opérer une transition graduelle vers la flexibilité de notre régime de change. L'objectif visé est l'amélioration de la capacité de notre économie à absorber les chocs extérieurs, tout en donnant un signal de confiance aux partenaires extérieurs. Une telle approche est de nature à permettre aux opérateurs de disposer de délais suffisants pour s'adapter progressivement à un environnement plus exigeant et pour développer la capacité et le savoir-faire nécessaires.

Ce choix permettra par ailleurs de renforcer l'autonomie de la politique monétaire et d'améliorer la transmission des décisions de la Banque centrale à l'économie réelle. Bank Al-Maghrib pourra ainsi opérer le passage au ciblage d'inflation, ce qui lui permettra de mieux ancrer les anticipations et de rehausser sa contribution au développement économique.

S'il est vrai que de nombreux pays émergents ou en développement ont déjà opéré cette transition par le passé, il n'en demeure pas moins que le Maroc est l'un des rares pays à l'entamer sur une base volontaire et ordonnée et non sous la contrainte de crises de change. Le timing retenu et la préparation préalable de ce chantier lui assureront de meilleures chances de succès. Bank Al-Maghrib et le Département en charge des finances s'attèlent actuellement à définir le phasage adéquat en tenant compte aussi bien des spécificités de notre tissu économique que des enseignements des expériences internationales. La réussite de ce projet reste toutefois tributaire de la conjugaison des efforts de l'ensemble des autorités et opérateurs concernés et du respect permanent des prérequis à ce passage.

Pour pallier l'attitude d'hésitation et d'attentisme qui freine la dynamique économique ces dernières années, il convient également d'accélérer les chantiers en cours. L'élan qu'a connu la réforme de la justice mérite d'être réenclenché. Il s'agit d'un chantier fondamental pour les droits humains et sociaux mais également pour l'amélioration de l'environnement des affaires, de l'investissement et de l'entrepreneuriat. L'aboutissement de ce projet dans des délais raisonnables permettra de faire évoluer la perception négative de la justice par l'investisseur et le citoyen en général.

Le chantier de la régionalisation avancée constitue un pas important vers un développement territorial inclusif et équilibré, renforçant la démocratie locale et favorisant l'investissement et l'émergence de pôles économiques régionaux. Néanmoins, la mise en œuvre de ce chantier est encore à ses débuts et les expériences internationales montrent que mal planifié, il pourrait se transformer en gouffre financier. Son aboutissement nécessite une approche minutieuse pour éviter les redondances des centres de décisions et assurer une utilisation rationnelle des ressources. Il reste cependant fortement tributaire de la disponibilité de compétences aptes à assumer la gouvernance du développement au niveau local.

Le problème de compétences et de renouvellement de l'élite rappelle encore une fois la nécessité de renforcer la mobilisation générale pour accélérer la réforme de l'éducation et assurer son aboutissement. Tout un chacun se doit d'apporter sa contribution à la mise en œuvre et à la concrétisation de la vision stratégique de l'éducation élaborée à cet effet. La priorité devrait être axée sur l'amélioration du rendement interne du système dont l'actuel niveau se traduit par une énorme perte en capital humain. En effet, une frange importante de notre jeunesse, en particulier féminine, souffre de formes multiples d'exclusion, près d'un jeune sur trois n'étant ni en emploi, ni en éducation, ni en formation.

Outre ces niveaux élevés d'exclusion, les défaillances du système d'éducation et de formation contribuent à la faible qualité de l'emploi, un actif sur cinq étant non rémunéré et quatre sur cinq ne bénéficiant pas de couverture médicale. La problématique de l'emploi qui en découle, à un moment où plus de la moitié de la population en âge d'activité est en dehors du marché de travail, devrait être hissée parmi les priorités nationales. Si la solution durable requiert une croissance économique vigoureuse et soutenue, des politiques et des mesures appropriées peuvent en atténuer la gravité en réduisant les distorsions sur le marché du travail. Il s'agit notamment de la mise à niveau de la réglementation et de la déclinaison de la stratégie nationale de l'emploi en dispositifs et programmes réalistes et efficaces.

Sur le même registre, les nombreuses initiatives destinées à renforcer les filets sociaux au profit des populations les plus vulnérables ont connu un succès indéniable sur le plan de l'adhésion. Néanmoins, la faible capacité à répondre à la demande additionnelle au niveau des services concernés, notamment ceux de santé, risque de compromettre la crédibilité même des engagements de l'Etat. L'amélioration du ciblage et de la gouvernance de ces dispositifs conditionne leur viabilité financière. Certains d'entre eux se trouvent déjà menacés à court terme et leurs difficultés risquent de s'amplifier si des réponses appropriées ne sont pas apportées dans les plus brefs délais.

La conception de mécanismes de ciblage efficaces permettrait également d'élargir et d'achever la réforme du système de compensation. Celle-ci se traduira certes par l'instauration de la réalité des prix, mais permettra de dégager des marges pour mettre en place des mécanismes de soutien au profit des populations les plus défavorisées.

Par ailleurs, la lenteur de l'avancement du projet de réforme des retraites devient préoccupante. L'ampleur des coûts générés par les retards de la mise en œuvre devrait amener les différents partenaires à accélérer ce chantier d'autant plus que sa nécessité et son urgence font la quasi-unanimité et que sa préparation technique est achevée depuis plusieurs années.

Ces coûts, s'ils continuent de s'alourdir, pourraient compromettre la soutenabilité des finances publiques à moyen terme. La consolidation des acquis à ce titre requiert également une revue de la composition des dépenses pour en améliorer davantage la qualité et le rendement. La nouvelle loi organique, en particulier la règle budgétaire et la programmation pluriannuelle qu'elle instaure, devraient d'être d'un grand apport dans ce sens à condition que sa mise en œuvre soit effective et dans les délais préétablis.

Sur le plan de la fiscalité, de nombreuses mesures ont été adoptées depuis les Assises Nationales en 2013, à l'instar de la taxation des grandes exploitations agricoles et de l'harmonisation progressive des taux de la TVA. Toutefois, le rythme de la mise en œuvre de plusieurs autres recommandations de ces assises reste lent. Il s'agit en particulier de l'élargissement de l'assiette fiscale, de l'intégration

de l'informel et de la réduction des nombreuses et onéreuses dérogations fiscales, notamment celles dont le rendement économique et social n'est pas démontré.

Majesté,

Les défis auxquels fait face notre pays pour réaliser ses ambitions sont considérables, laissant peu de marges aux hésitations et à la passivité dans la conduite de la politique publique. Des ruptures sont aujourd'hui nécessaires pour accélérer les réformes structurelles et rehausser la confiance du citoyen et de l'opérateur économique. Si les rivalités politiques sont une réalité intrinsèque aux démocraties modernes, les enjeux les plus stratégiques pour le pays doivent être placés au-dessus des considérations d'ordre politique ou catégoriel.

Une telle réorientation renforcera davantage encore le front interne à un moment où notre pays doit relever de grands défis dont notamment ceux liés à son intégrité territoriale et à sa sécurité. Il pourra ainsi mobiliser ses forces et ses ressources pour assurer de meilleures conditions de vie à sa population et des perspectives prometteuses à sa jeunesse.

Abdellatif JOUAHRI

Rabat, juin 2016